

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE MONITEUR SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

ON S'ABONNE
Au bureau, place du Marché-
Noir, et chez MM. DUBOSSE,
JAVAUD, GODFROY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires à Saumur.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ABONNEMENTS.
Saumur, par la poste.
Un an. . . 18f. » 24f. «
Six mois. . 10 » 13 «
Trois mois. 5 25 7 50

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévisse, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Corresp. générale (HAVAS), 5, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

AFFAIRES D'ORIENT.

Les nouvelles de Constantinople transmises par la voie ordinaire ne vont que jusqu'au 2 janvier. Elles nous apprennent que M. le général Baragney-d'Hilliers, notre ambassadeur, a remis à S. H. le Sultan une lettre autographe de l'empereur Napoléon, dans laquelle Sa Majesté exprime le vif regret que lui a inspiré l'affaire de Sinope et renouvelle la promesse de maintenir l'intégrité de l'empire Ottoman. L'Empereur exprime l'espoir que le Czar, convaincu maintenant de l'union parfaite qui règne entre la France et l'Angleterre, se montrera plus conciliant. — Havas.

Les journaux anglais et allemands contiennent de nombreuses dépêches télégraphiques relatives aux différents combats entre les Turcs et les Russes entre Kalafat et Craiova. Ces dépêches ne permettent pas de douter qu'Omer-Pacha n'ait réussi à porter un second et rude coup à l'armée russe qui lui est opposée. Il paraît que les Russes se proposaient d'attaquer Kalafat le 13 janvier, et que, dans ce but, ils se concentraient dans les retranchements de Citale. Le 6, et avant qu'ils aient réussi à se réunir, le général turc a marché en avant avec 15 ou 18,000 hommes pour enlever les retranchements de l'ennemi. Les 6, 7 et 8, des combats meurtriers ont eu lieu et ils ont fini par la défaite complète des Russes, qui avaient 1,000 morts et 4,000 blessés. Le général Aurep, qui commandait les Russes, et le général Trimont ont été grièvement blessés.

Nous allons reproduire des versions fort diverses dans leur ordre de date: *Vienne, 13 janvier.* — Des dépêches d'Orsova, du 12, annoncent que deux batailles ont eu lieu près de Citale, avec des résultats divers. Le 6, les Turcs ont eu 400 hommes tués et ils ont perdu 6 canons. Le 8, il y a eu une perte considérable de part et d'autre. Les Russes se sont repliés sur Malazzezy, dans la direction de Krajowa. Ces nouvelles sont confirmées par les dépêches que le gouvernement a reçues de Widdin.

Orsova, 14 janvier. — La bataille de Citale n'est pas décidée. Les Russes y sont encore. La dernière affaire a eu lieu le 10. Le résultat n'est pas connu. Il y a eu un grand danger. — Méhémet-Pacha a enlevé un retranchement russe à la tête de ses troupes.

Vienne, 15 janvier. — Le 8, les Russes ont été complètement battus à Citale. D'après leurs propres bulletins, ils auraient eu 1,000 morts et 4,000 blessés. Le général Aurep a été rapporté à Krajowa, grièvement blessé. Le 13, premier jour de l'année russe, on devait attaquer Kalafat; mais Omer-Pacha a pris le parti de devancer l'ennemi. Les Turcs étaient commandés par Sélim-Pacha (Zedlinsky). Le 10, les Turcs sont rentrés à Kalafat.

D'après une dépêche télégraphique de Bucharest, du 6 janvier, le général Simonich aurait été blessé dans le combat livré devant Kalafat. — Havas.

Le 5 janvier, les flottes combinées étaient tout entières dans la Mer-Noire. — La *Rétribution* et le *Caire* avaient été auparavant envoyés à Sébastopol annoncer que les flottes étaient entrées pour défendre le territoire et le pavillon turc.

D'autres dépêches de Vienne, en date du 15 janvier, s'expriment en ces termes au sujet des négociations:

« Le 30 décembre, les modifications ci-après ont été faites par la Porte à la note des quatre puissances: 1° Au lieu de l'évacuation des Principautés aussitôt que possible, on devra lire: Dans 15 à 20 jours après l'acceptation de la Russie; 2° Le renouvellement des traités aura lieu en se référant spécialement à l'intégrité et à l'indépendance de la Turquie; 3° La Porte améliorera son système administratif seule et spontanément. — Havas.

Quelques feuilles allemandes avaient propagé le bruit, qu'après la réception de la circulaire de M. Drouyn de L'Huys à Vienne, les représentants des quatre grandes Puissances avaient suspendu leurs conférences. Le *Moniteur Wurtembergeois*, dans un but évidemment favorable à la Russie, répète encore, aujourd'hui, cette prétendue nouvelle. Mais elle est démentie dans les termes suivants par la *Presse de Vienne*, du 13 janvier:

« Nous apprenons que la conférence des représentants des quatre grandes Puissances continue ses travaux. Il y a deux jours, ils ont tenu une longue séance. La dernière note circulaire du Ministre des affaires étrangères de France, a été communiquée le même jour à Vienne et à Berlin. On ne croit pas que le cabinet de Saint-Petersbourg changera ses résolutions après avoir pris connaissance de cette circulaire. On pense qu'il est décidé à faire la guerre,

et qu'il n'acceptera pas les propositions déjà agréées par le Divan. On assure que M. le baron de Meyendorff a déjà fait des ouvertures à ce sujet qui ne laissent plus de doute sur ce point. »

On assurait à Belgrade, le 9 janvier, que le prince Alexandre ne promulguera point les firmans du Grand-Seigneur qui suppriment le protectorat de l'Empereur de Russie; mais, après son retour, le Prince a fait avertir les autorités des districts, de s'abstenir de tout acte d'hostilité contre les Turcs. Les contrevenants seront punis.

Outre l'ordre de mobilisation donné en général par le czar Nicolas, ce souverain a ordonné encore la mobilisation définitive des bataillons de réserve pour les régiments d'infanterie du corps des grenadiers et de la garde. — Havas.

INTÉRIEUR.

Paris, 17 janvier.

Le *Moniteur* contient, aujourd'hui, un décret qui témoigne de nouveau la sollicitude de l'Empereur en faveur des classes pauvres. Ce décret, rendu sur le rapport de M. le Ministre de l'intérieur, ouvre un crédit de 2 millions pour secours aux établissements de bienfaisance. — Havas.

EXTÉRIEUR.

ESPAGNE. — La modification du Cabinet, si elle a lieu, sera insignifiante. Elle doit se borner, selon toute apparence, à la sortie du Ministre de grâce et justice. M. le Ministre des finances serait alors chargé *ad interim* du portefeuille de la justice. — Havas.

— C'est le 11 janvier qu'on a appris à la reine Isabelle II la mort de sa fille. Depuis deux jours, elle se doutait de ce triste événement. Elle a fondu en larmes lorsque la nouvelle lui en a été donnée; mais, heureusement, sa santé n'a pas subi d'altération sérieuse. On croit qu'elle ne tardera pas à s'occuper des affaires publiques. — Havas.

AUTRICHE. — Le Gouvernement autrichien ne songe pas à contracter d'emprunt. On trouvera d'autres moyens pour couvrir le déficit. 1° On réservera la circulation du papier d'Etat dans le maximum fixé de 150 millions; — 2° On vendra les assignats hypothéqués sur les mines de sel jusqu'à con-

FEUILLETON

LA PALE FIANCÉE.

(Suite.)

Le roi le regarda avec étonnement.

— Une réponse, colonel ?

— Oui, Sire.

— Mais une réponse à quoi ?

— J'ai eu l'honneur de demander à Votre Majesté, il n'y a qu'un instant, la permission de me marier.

— Ah ! vous voulez vous marier, dit le roi en répétant textuellement et avec la même intonation sa première phrase.

— Si toutefois Votre Majesté le permet, répéta également le comte.

Mais le roi était retombé dans ses réflexions avec une tenacité alarmante pour le comte. Maximilien voulut tenter un dernier assaut.

— Votre Majesté me permet-elle d'espérer ?

— D'espérer ? dit le roi, qui cherchait à comprendre quelle sorte de permission lui demandait le comte ; puis tout-à-coup, se souvenant qu'il avait été question de mariage, il éclata de rire. Ah ! bien, fit-il, très-bien ! Je vous comprends, vous me demandez la permission de vous marier.

Un étranger de sang-froid aurait eu une peine infinie à garder son sérieux devant les plaisantes préoccupations

du roi Frédéric-Guillaume. Pourtant Maximilien tint bon.

Le roi continua :

— Eh bien ! mariez-vous, mon cher comte ; qui est-ce qui vous en empêche ? ce n'est pas moi, j'imagine.

— Sire, dit Maximilien, j'ai l'honneur d'en demander la permission à Votre Majesté.

— Je vous la donne de tout mon cœur, colonel, cela va sans dire. J'y mets une condition, toutefois, c'est que, dans votre intérêt comme dans le nôtre, la personne que vous honorez de votre nom sera de tout point irréprochable. J'entends par cela qu'elle sera belle et d'aussi bonne maison que vous-même.

— La personne que vous me permettez d'épouser, Sire, dit Maximilien, est la fille d'un des plus vieux et des plus dévoués serviteurs de Votre Majesté.

— Son nom, colonel ?

— C'est M^{lle} la baronnesse de Lindhaim.

En entendant prononcer le nom de la fille de son ancien chambellan, le roi porta la main à son front ; puis il tomba dans une série de réflexions, dont ni les paroles, ni les prières, ni les supplications du comte de Dorbach ne purent le tirer.

Maximilien tenta une dernière épreuve, mais inutilement. Le roi était muet comme un marbre. La statue du silence eût semblé vivante à côté du visage du roi.

Maximilien, après avoir épuisé tous les moyens imagina-

bles pour rendre la parole au roi, se dirigeait vers la porte, et en franchissant déjà le seuil, quand le roi, au bruit que fit la porte en s'ouvrant, leva la tête, et apercevant le comte de Dorbach prêt à sortir :

— Colonel ! lui dit-il en le rappelant.

Le comte ferma la porte et entra radieux.

— Votre Majesté daigne me rappeler ?

— Oui, colonel ; vous partirez ce soir.

— Sire... dit le comte en s'inclinant en signe d'assentiment.

— Vous partirez ce soir pour Paris, à dix heures.

— Oui, Sire.

— Avant de partir, vous viendrez à neuf heures, me demander les dépêches que j'ai à vous confier.

— Oui, Sire.

— Vous ne vous arrêtez pas une seule heure en route.

— Non, Sire.

— Vous demanderez une audience à Sa Majesté l'empereur Napoléon, non comme muni d'un pouvoir quelconque, non comme chargé de dépêches, non comme colonel, mais comme un simple particulier. De cette façon, vous éviterez l'espionnage de Schwarzemberg. Vous remettrez vos dépêches au maréchal Berthier, en lui indiquant votre adresse. Vous vous retirerez dans la chambre de votre hôtel sans voir personne ; personne ; entendez-vous ?

currence de 40 millions fixes; — 3° Un crédit spécial sera ouvert pour les paiements à l'étranger; — 4° Il y aura versement plus expéditif et plus large de toutes les sommes dans les caisses de l'Etat.

On constate de grandes augmentations dans les revenus de l'Etat. — Havas.

— On écrit de Vienne, le 10 janvier :

« On parle de la mobilisation d'un corps d'armée de 30 à 40,000 hommes, qui seraient placés sous le commandement du feld-maréchal Coronini, commandant en chef dans le Banat. Suivant une autre version, le commandement de ces troupes serait donné au général de cavalerie, comte Sclik. — Havas.

ANGLETERRE. — Le comte de Derby, chef du parti protectionniste dans la Chambre des Lords, donnera, le 30 janvier, un grand banquet à ses amis politiques, avant la réunion du Parlement. — Havas.

RÉPUBLIQUE - ARGENTINE. — Les différends de Buénos-Ayres et des 13 provinces confédérées ne sont pas encore réglés.

Le Congrès réuni à Santa-Fé persiste à maintenir Urquiza au pouvoir. — Havas.

SYRIE. — Nous avons des lettres de Jérusalem, du 12 décembre. Nos correspondants nous font connaître les suites de l'affaire de Beit-Djalla. On se rappelle que le patriarche latin, Mgr Valerga, ayant envoyé un missionnaire dans cette localité, comme c'était son droit et son devoir, le clergé grec schismatique entreprit de chasser par la force ce missionnaire, de sorte que Mgr Valerga fut obligé, pour l'y maintenir, de se rendre de sa personne à Beit-Djalla et d'y demeurer, en attendant que des ordres de Constantinople fussent venus assurer la sécurité et la liberté du prêtre chargé par lui de cette importante mission.

Le couvent grec de Jérusalem et l'Evêque du feu à sa tête, n'ayant pas réussi à faire chasser le Patriarche latin dès les premiers jours de son arrivée à Beit-Djalla, et voyant bien qu'ils n'avaient rien à espérer de Constantinople, même avec leur argent, dans les circonstances actuelles, ont ourdi une autre intrigue. Ils ont pensé qu'ils pouvaient mettre de leur côté les principaux chefs de Beit-Djalla, et par ce moyen occasionner une émeute contre Mgr le Patriarche, le Gouvernement lui ordonnerait de se retirer, en alléguant que la population ne le voulait pas. Il ne s'agissait que d'acheter quelques individus influents et leur assurer l'impunité. L'argent est venu à bout de tout. Les membres musulmans qui composent le conseil du Pacha sont habitants de Jérusalem; ils vivent des présents qu'on leur fait pour obtenir du Pacha des décisions contraires à la justice: ce sont là leurs rentes, elles ne manquent jamais. Ils promirent au couvent grec de laisser faire et d'empêcher la troupe d'aller au secours du Patriarche. Un d'eux serait allé jusqu'à dire à un des meneurs: « Ne craignez rien, si on vous met les fers aux pieds, j'y mettrai le mien... »

Le 29 novembre, on remarqua une grande animation aux alentours du couvent grec... Il paraît qu'on ne s'accordait ni sur le mode ni sur le jour.

La nuit du 1^{er} au 2 décembre, quelques coups de fusil furent tirés contre la maison habitée par Mgr le Patriarche; on ignore s'ils étaient dirigés contre

Sa Grandeur ou contre les gens qui habitaient le rez-de-chaussée et qui peuvent avoir des ennemis particuliers; les meneurs étaient encore à Jérusalem. Le 3 décembre, deux chefs ayant pris à parti un des serviteurs du Patriarche, cherchaient à susciter une querelle, en l'accablant d'injures. Au premier bruit, on vit accourir plus de deux cents personnes, les armes à la main. Monseigneur ne savait trop à quelle intention cette foule venait; il fut pleinement rassuré quand il l'entendit se plaindre des chefs gagnés par les Grecs et s'écrier en parlant de lui: « Il est notre Patriarche, nous voulons qu'il bâtisse une église. » Ils allaient jusqu'à menacer les chefs en question de les fusiller s'ils ne se retiraient.

Cette démonstration semblait de nature à ôter toute espérance au clergé grec; mais il ne renonce pas si facilement à ses entreprises. Il se mit dans son couvent de Jérusalem à combiner de nouveaux plans, pendant que Mgr Valerga ouvrait définitivement la mission catholique de Beit-Djalla.

Le lendemain, qui était un dimanche, cinquante personnes au moins demandèrent à assister à la messe pendant laquelle Mgr le Patriarche récita en arabe les prières du chrétien et expliqua l'évangile du jour. Sa Grandeur eut la consolation de voir les mêmes personnes assister à la messe les jours suivants avec le même empressement. Mais les meilleurs résolutions cèdent devant la peur. Le 8 décembre au soir, jour de l'Immaculée Conception, quelques chefs cherchèrent à intimider ceux qui avaient pris ouvertement le parti du Patriarche, et il réussirent à en effrayer quelques-uns; il y avait moins de personnes à la messe le 9. Rien cependant ne faisait pressentir les tristes scènes qui ont terminé cette journée. A deux heures après-midi, des cris se font entendre, des pierres sont lancées contre l'habitation patriarcale, on brise les vitres, on enfonce les portes. Trente personnes environ se présentent devant Mgr Valerga dans l'attitude la plus menaçante. On comptait parmi elles six musulmans d'un village voisin, et huit ou dix chefs de Beit-Djalla. Mgr Valerga était alors à causer avec deux de ses prêtres et avec le P. curé de Bethléem qui était venu partager ses dangers. L'attitude calme de Sa Grandeur impose à ces furieux. « Que voulez-vous de moi? — Nous voulons, répondirent-ils, que vous sortiez d'ici. — Je ne puis me défendre, et quand je le pourrais, je ne le ferais pas. Voilà mon arme unique, ajouta-t-il en montrant sa croix; apprenez que la vraie religion enseigne à faire du bien, à pardonner, jamais à faire le mal!... — Il faut sortir d'ici! » — Monseigneur, voyant qu'ils étaient disposés à lui faire violence ainsi qu'à ses prêtres, voulut leur épargner un crime. — « Allez, disaient-ils, dans une maison du village; pourvu que vous sortiez d'ici, c'est tout ce que nous demandons. » Ces malheureux, qu'animait la soif de l'argent plutôt que la colère, parurent vouloir entrer en pourparlers et consentirent à laisser dans la maison M. l'abbé Morétain, si Monseigneur se retirait. Monseigneur fut accueilli avec bienveillance dans la case d'un arabe.

La nouvelle de ces violences fut bientôt portée à Bethléem et à Jérusalem. Les fidèles bethléemites voulaient voler au secours de leur premier pasteur et le délivrer. Ils en seraient venus à bout facile-

ment. Déjà plusieurs fois ils avaient offert leurs bras à Mgr le Patriarche; leurs offres généreuses ne pouvaient être acceptées par celui qui est vrai pasteur. Le vrai pasteur, loin d'ôter la vie à ses brebis, donne la sienne pour leur salut.

A Jérusalem, M. le Consul de France, quoique souffrant et arrivant de voyage, ne négligea aucun moyen pour protéger Monseigneur dans sa personne et dans ses droits. Le Pacha, vieux et infirme, venait d'apprendre le jour même qu'il était destitué; les membres du conseil sont tous achetés par le couvent grec. Restent le cadî et le commandant de la troupe, que l'on n'a pu corrompre; mais le cadî ne peut agir que dans sa sphère, et le commandant est lié par une législation absurde, qui interdit tout mouvement des troupes qui n'est pas commandé par le Pacha.

La nuit du 9 au 10 décembre se passa dans de grandes inquiétudes. On se demandait ce qu'étaient devenus Monseigneur et son missionnaire? Cependant les musulmans dont on s'était servi pour envahir l'habitation de Monseigneur s'étaient retirés; les chefs, croyant avoir assez fait pour gagner les sommes promises par le couvent grec, se retirèrent aussi. Aussitôt la population dévouée à Monseigneur commença à reprendre courage. Plus de cent Arabes se présentèrent armés pour défendre le Patriarche. Dix soldats, de ceux qu'on appelle cavaliers irréguliers, avaient été envoyés la veille au soir fort tard; mais, soit qu'ils eussent été achetés, soit que les membres du conseil leur eussent donné des instructions secrètes, ils ne firent rien pour rendre à Mgr Valerga la liberté de rentrer dans sa maison. On s'attendait, le 10 au matin, à voir l'autorité faire bonne justice des violences commises par les trente malheureux qu'avaient achetés les prêtres grecs de Jérusalem; il n'en a rien été. Le conseil du Pacha est demeuré en délibération, jusqu'à midi, pour donner cette réponse: « Il ne faut pas inquiéter le patriarche latin, l'affaire a été portée à Constantinople; le nouveau pacha jugera le différend. » Cet ordre fut apporté par un cavalier vers une heure. Aussitôt le bruit s'en répand dans le village... Chacun témoigne sa joie... on veut reconduire Monseigneur en triomphe. Celui qui n'a pas vu une fantasia arabe ne peut se faire une idée de la fête inventée par ces nouveaux catholiques. On crie, on tire des coups de fusil en signe de réjouissance; les femmes, placées sur les terrasses des maisons, improvisent des chants semblables à ceux des fêtes de famille. Mgr Valerga retrouve son missionnaire, dont la violence l'avait séparé. La personne de Sa Grandeur avait du reste été respectée. Seulement, le matin même, une balle était venue tomber derrière lui, après avoir traversé un volet en bois, au moment où il célébrait la sainte messe dans la chambre qui lui servait de prison.

A Jérusalem, tout le monde a fait son devoir; M. le Consul de France et son chancelier, M. Lequeux, se sont donné des peines infinies d'abord pour empêcher les violences que nous venons de raconter, et ensuite pour obtenir une réparation éclatante: il faut espérer qu'elle ne se fera pas attendre. Depuis l'outrage fait, à Jérusalem, au drapeau français en 1844, l'ascendant et l'autorité des représentants de la puissance protectrice des Latins ont singulièrement diminué dans cette contrée. Si

— Personne, Sire...

— Vous attendrez votre lettre d'audience, et quand vous aurez été reçu par Sa Majesté l'Empereur, vous quitterez Paris à l'instant même. Mais, je vous le répète, sans voir personne. De là, vous viendrez à Sans-Souci me rapporter les réponses que je demande à Sa Majesté l'Empereur.

— J'exécute à la lettre les ordres de Votre Majesté. — C'est bien, colonel. Maintenant, vous pouvez vous retirer.

— Pardon, Sire, dit Maximilien, mais Votre Majesté ne m'a pas fait l'honneur de me dire si le nom de ma fiancée lui agréait.

Le roi, nos lecteurs l'ont sans doute deviné, qui était arrivé à donner un sens définitif à la dernière phrase de la lettre impériale, le roi, redevenu roi entièrement, leva la tête, et jetant sur le comte de Dorbach un regard hautain qui ne manquait pas d'une certaine majesté.

— Colonel, dit-il, si j'avais pu supposer une minute que vous étiez capable de vous occuper de vos affaires personnelles au moment où votre roi vous charge d'une des missions les plus importantes que vous aurez jamais à remplir; si cette pensée, dis-je, m'était venue une minute seulement, croyez bien que je ne vous aurais pas fait l'honneur de vous confier à Eylau mon beau régiment de Treptow.

Le sang monta à la face de Maximilien. Il voulut ré-

pondre, il balbutia quelques paroles. Mais le roi l'arrêta en lui disant du ton le plus affectueux :

— Comte Maximilien de Dorbach, j'ai pour vous une amitié et une estime plus grande encore. Oubliez donc ce que j'ai dit comme je l'oublierai moi-même. Partez ce soir, et, quoi qu'il arrive, ne parlez à personne de votre mariage avec M^{lle} de Lindhaim avant votre retour.

Le comte de Dorbach quitta le roi, étrangement surpris du dernier ordre que Sa Majesté venait de lui donner.

Il partit le soir à dix heures, pour Paris, avec une dépêche, qu'en notre qualité de romancier, nous allons nous permettre de décacheter, pour la mettre sous les yeux de nos lecteurs.

A sa majesté Napoléon, empereur et roi.

« Sire,

« Je ne sais si j'ai bien compris le sens de la dernière phrase de la lettre de Votre Majesté Impériale et Royale. Que Votre Majesté daigne m'éclairer.

« J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Majesté le comte Maximilien de Dorbach, le gentilhomme le plus loyal, le soldat le plus dévoué de mon royaume. Il est à la veille d'épouser la fille du baron de Lindhaim, mon ex-chambellan. Votre Majesté daignera peut-être se souvenir qu'un jour à Tilsit, elle-même m'a conseillé d'accepter la démission que m'offrait mon chambellan, le baron de Lindhaim.

« Dans le cas, Sire, où vous conseillerez au comte de Dorbach d'épouser la fille du baron de Lindhaim, je n'aurai pas eu l'honneur de comprendre la pensée de Votre Majesté Impériale et Royale.

« Dans le cas contraire, il ne me restera plus qu'à remercier Votre Majesté de son conseil, et à me dire, Sire, de

« Votre Majesté Impériale et Royale,
« Le frère honoré, respectueux et dévoué,
« FRÉDÉRIC GUILLAUME. »

Vingt-quatre heures après avoir remis ses dépêches, le grand-maréchal Berthier invita le comte à se rendre immédiatement chez lui.

Ce qui se passa dans cette entrevue, nul ne le sut: ni les familiers de l'antichambre, ni les huissiers du grand-maréchal.

La seule chose qu'on apprit et qui mit suffisamment la curiosité aux abois, c'est que dix minutes après l'entrée de Maximilien dans le cabinet du grand-maréchal, on avait entendu la voix tonnante du comte de Dorbach répéter à plusieurs reprises, et sur tous les tons de la plus violente colère :

— Vous en avez menti, Monsieur!

Quelques instants après, les curieux, qui étaient aux aguets, avaient entendu froisser des papiers, remuer des chaises, puis un long silence avait succédé.

l'outrage fait au patriarche latin demeure également impuni, malgré leurs réclamations, ils perdront toute influence et il n'y aura plus ni liberté ni sécurité pour les catholiques. BARRIER. (Univers.)

DERNIÈRES NOUVELLES.

Paris, 18 janvier.

Le *Moniteur* publie deux décrets : l'un qui étend aux expéditions au cabotage des grains et denrées alimentaires qui s'effectuent d'un port à l'autre de la même mer, la faculté accordée par le décret du 12 octobre 1853 aux transports d'une mer à l'autre; le second, qui soumet à la vérification des inspecteurs des finances, les sociétés et agences tontinières. — Havas.

Le *Morning-Chronicle*, du 17 janvier, publie la dépêche télégraphique suivante :

« Vienne, 16 janvier.

» Des nouvelles de Saint-Petersbourg, du 8 janvier, annoncent qu'il existait des indices préliminaires d'une rupture avec la France et l'Angleterre, et du rappel des Ambassadeurs impériaux de Paris et de Londres. (Ce qui précède est authentique.) » — Havas.

FAITS DIVERS.

On ne se douterait guère que Brillet Savarin, cet écrivain gastronome si spirituel et si fin, se soit jamais occupé de la question d'Orient et se soit mêlé de prophéties. Cependant il a prédit une révolution en Orient et, voici ce que nous lisons dans la *Physiologie du Goût, méditation XXVII, pages 166 et 167 de l'édition de 1825*. « Remarquons bien » que ce fut pour la troisième fois que les femmes » sequestrées chez les Grecs, chez les Romains et » chez les Francs, furent appelées à faire l'ornement de leurs banquets. Les Ottomans, seuls, » ont résisté à l'appel; mais d'effroyables tempêtes » menacent ce peuple insociable, et trente ans ne » s'écouleront pas, sans que la voix puissante du » canon n'ait proclamé l'émancipation générale des » Odalisques ! » — Or, nous voici, tout-à-l'heure, dans la trentième année désignée par l'auteur de la *Physiologie du Goût*. — Havas.

— Le *Toulonnais* fournit les détails suivants sur un incendie qui a eu lieu dans l'arsenal : « Le 11, dans la soirée, la population de notre ville a été soudainement mise en émoi : le canon d'alarme se faisait entendre pour annoncer qu'un incendie venait de se déclarer. Deux nouveaux coups de canon, tirés après un court intervalle, et les sons précipités de la cloche du port, apprenaient que le feu était dans l'arsenal. On a su bientôt qu'il avait envahi une des dépendances de l'artillerie. Aussitôt, les rues ont été encombrées, en quelques instants, d'une foule considérable d'hommes de tout rang, de tout âge, qui arrivaient au pas de course, des divers points de la ville, pour s'opposer au progrès des flammes qui déjà avaient pris une grande intensité. Toutes les troupes de terre et de mer, en garnison dans notre ville, ont été sur pied en un clin-d'œil et se sont présentées pour occuper les postes qui leur ont été assignés. Les pompes ont fonctionné sans relâche et les secours ont été promptement organisés avec un ensemble si par-

fait qu'on a pu bientôt se rendre maître du feu. M. le vice-amiral baron du Bourdieu, préfet maritime, M. le contre-amiral Lugeol, major général d'Aurèle, M. le Sous-Préfet, les autorités civiles et judiciaires et enfin les officiers de tous les corps en garnison dans notre ville se sont empressés de se rendre sur le lieu du sinistre.

» On ne sait à quelle cause attribuer cet incendie qui aurait pu occasionner un terrible désastre, s'il n'avait été très-heureusement étouffé par la plus grande promptitude. Après que le signal de la retraite a été donné, la 2^e compagnie d'ouvriers d'artillerie de marine a été placée de garde dans l'arsenal, afin de combattre le feu s'il venait à se rallumer, mais cette précaution a été inutile. — Havas.

SERVICE DES POMPES FUNÈBRES.

L'Administration des Pompes funèbres générales de France, qui fait le service de Saumur, a l'honneur de prévenir les habitants de la ville et des environs, qu'elle se charge de faire toutes les tentures funèbres aux églises de campagne, à celles de la ville, aux maisons mortuaires; de fournir corbillards, voitures de deuil pour les familles, voitures spéciales pour transporter les corps au loin : soit en poste, soit à petites journées, soit par la voie de fer; des cercueils de toute nature et enfin tous les objets, généralement quelconques, qu'on peut employer dans la Pompe des funérailles.

Pour être agréable aux familles, et leur éviter les peines et soins qu'entraîne ordinairement un décès, l'Administration leur offre de se charger de toutes les démarches à faire, comme déclaration de décès, heures de convois à fixer, autorisation à obtenir pour le transports du corps à l'extérieur, billets d'invitation à envoyer aux familles; il suffira de s'adresser, immédiatement après le décès, au RÉSISSEUR du service, à Saumur, place de l'Arche-Dorée, n° 2, qui se mettra de suite à leur disposition. (22)

RAPPORT fait au comité des manufactures de l'Académie de l'Industrie,
par M. le docteur DE ST-ANTOINE.

Messieurs, vous avez demandé à votre commission un rapport sur la *Pâte pectorale* de M. Georgé, pharmacien à Epinal (Vosges); voici celui qu'elle m'a chargé de vous présenter :

La gomme arabique et la réglisse font la base de cette composition, qui, préparée par un procédé mécanique à la vapeur, conserve, sous l'influence de cette préparation, la belle couleur jaune-clair que lui donne la racine de réglisse.

Tout le monde connaît cette racine (*Glycyrrhiza Glabra*) longue, traçante, adoucissante et mucilagineuse. On l'emploie avec avantage, depuis un temps immémorial, en infusion, dans les maladies inflammatoires de poitrine, des voies urinaires, dans les rhumes et les affections catarrhales. Unie à la gomme arabique, puissamment émoullient, ayant elle-même la propriété de calmer la toux, celle de faciliter l'expectoration, de combattre les phlegmasies muqueuses naissantes, elle devait être naturellement d'un grand secours à la médecine. Elle l'a été, en effet, de tout temps; mais, comme beaucoup de médicaments utiles, qu'on méprise souvent à cause

Et cependant, à l'examiner dans ses détails, on eût reconnu, dans cet entassement de choses disparates, un certain ordre, une sorte de symétrie. Les malles qu'on apercevait dans un coin de la chambre indiquaient certainement que la personne qui l'occupait, prise à l'improviste sans doute, avait rassemblé dans cette seule chambre les objets les plus précieux de l'appartement, afin de choisir dans le nombre ceux qui lui paraissaient les plus importants pour le voyage qu'elle allait entreprendre.

Mais, ce qu'il y avait de plus digne de remarque dans cette chambre, ce n'était ni les armes, ni les cuirasses, ni les peintures, ce n'était pas, en un mot, le pêle-mêle inextricable qu'elle présentait. Ce qui attirait surtout l'attention, c'était le personnage pensif qui était accoudé sur la cheminée, dans l'attitude de la plus profonde méditation.

A quoi pensait cet homme? quel était-il? quel âge eût-il été permis de mettre sur le visage de cet homme? Avait-il vingt-cinq ans, trente ans, quarante ans, cinquante ans même? Oui, on eût été grandement embarrassé de lui assigner un âge. Oui, personne n'eût osé dire que cet homme n'avait pas vingt-cinq ans, et cependant ses cheveux à moitié blancs, les rides profondes de son front, ses joues amaigries, indiquaient les ravages de la vieillesse.

C'est que, malgré la profondeur des rides de son

de leur abondance même, elle était tombée dans l'oubli.

M. Georgé a donc eu une heureuse idée en la resuscitant. Par une manipulation qui lui appartient, il en a fait un *Bonbon pectoral*, dont les propriétés efficaces ont été constatées dans les irritations de la poitrine, de l'estomac et des intestins, par un grand nombre de docteurs en médecine de Paris, de France et de l'étranger; nous n'avons rien à ajouter à leur témoignage.

Qu'il nous soit seulement permis de déclarer ici, que la Pâte de M. Georgé (actuellement transférée, 28, rue Taitbout, Chaussée-d'Antin, à Paris), se trouve dans toutes les pharmacies, vaut les meilleures Pâtes pectorales les plus en vogue. Ces dernières ne sont à la portée que des personnes riches; la sienne, vendue moitié moins cher, est à la portée de toutes les fortunes.

M. Georgé a pensé au peuple: en lui offrant à bas prix, un produit pectoral, dont l'efficacité est incontestable, il le sert utilement. En conséquence, votre rapporteur n'hésite pas à le recommander à la commission des récompenses. (M. Georgé a été honoré d'une médaille en argent, le 20 juillet 1843 et d'une médaille en or, le 15 juin 1845.)

Paris, le 2 juillet 1843.

35 ANNÉES de succès et les attestations des plus célèbres médecins, ne laissent aucun doute sur l'efficacité de la PATE DE REGNAULD AINÉ, contre les rhumes, catarrhes, enrouements et irritations de poitrine.

Cette pâte ne se vend qu'en boîtes entourées d'une bande de papier vert, sur laquelle se trouve l'empreinte de la signature REGNAULD AINÉ. — A Paris, rue Caumartin, 45.

GUÉRISON DES MALADIES NERVEUSES DE L'ESTOMAC ET DES INTESTINS PAR LE CHARBON DU D^r BELLOC.

Le rapport, approuvé par l'Académie impériale de médecine, constate que les personnes atteintes de maladies nerveuses de l'estomac et des intestins, et chez lesquelles la digestion ne s'opère qu'avec difficulté, ont vu, en quelques jours, les douleurs les plus vives cesser complètement, l'appétit revenir et la constipation disparaître, par l'emploi de la POUDRE ou des PASTILLES DE CHARBON DU D^r BELLOC.

On trouve, dans l'instruction qui accompagne chaque préparation, quelques-unes des observations consignées dans le rapport académique.

La pâte de Regnauld aîné, la poudre et les pastilles de Belloc se trouvent :

A Angers, chez M. MÉNIÈRE, ph.; Beaufort, MOUSSU, ph.; Châlons-sur-Loire, GUY, ph.; Châteauneuf-sur-Sarthe, HOSSARD, ph.; Cholet, BONTEMPS, ph.; Saumur, BRIÈRE, ph.; Saint-Florent-le-Vieil, MAUSSION, ph. (662)

BOURSE DU 17 JANVIER.

4 1/2 p. 0/0 hausse 50 cent. — Fermé à 100.
3 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 71 85

BOURSE DU 18 JANVIER.

4 1/2 p. 0/0 baisse 1 00 cent. — Fermé à 99.
3 p. 0/0 baisse 85 cent. — Fermé à 71.

On entendit retentir la sonnette du prince avec une telle violence que plusieurs domestiques se précipitèrent à la fois dans le cabinet du maréchal.

Il était occupé à donner des soins au comte de Dorbach, évanoui sur un canapé.

Le malheureux Maximilien venait d'apprendre que son cher père, comme il l'appelait, le père de sa Thécia bien-aimée, l'ex-chambellan du roi Frédéric-Guillaume, que le baron de Lindhaim enfin, était attaché depuis trois ans, au service de l'Empereur, en qualité d'espion!!!

CHAPITRE VI.

LA DÉSERCTION.

Nous transportons nos lecteurs au premier étage d'une maison située dans le Koenigstrasse, à Stettin, six ans après l'événement que nous avons raconté dans le chapitre précédent.

C'était une après-midi d'une brumeuse journée de novembre 1843. La chambre où nous introduisons nos lecteurs présentait dans son ensemble, au premier regard, l'aspect d'un cabinet d'antiquaire, tant les meubles entassés les uns sur les autres, les sabres de tous les pays, les épées de tous les temps, les fusils, les casques, les cuirasses, les livres, les papiers, les tableaux, tant enfin tous les objets dont cette chambre était remplie présentaient de désordre et de confusion.

front, malgré la blancheur de ses cheveux, le comte Max, nous le disons, car nul de nos lecteurs n'eût reconnu dans ce personnage le comte Maximilien que nous avons vu chevauchant, il y a six ans, sur la route de Berlin, dans tout l'éclat de sa force et de sa beauté, malgré une apparente vieillesse, le comte Max portait empreintes sur sa figure les traces de la jeunesse et de la virilité.

Il était, comme nous l'avons dit, accoudé sur la cheminée.

Tout-à-coup ses yeux se portèrent sur un objet, enfoui au fond d'une des malles vides.

C'était le premier bouquet que Thécia lui avait donné le lendemain de son arrivée. Le comte le prit, et le portant avec amour à ses lèvres :

— Douces et pâles fleurs, dit-il, souvenirs fanés de ma jeunesse et de mon amour, vous êtes l'image de ma vie. Comme vous, j'ai fleuri au soleil d'une passion brûlante; comme vous, j'ai été brisé sur ma tige; comme vous, je mourrai sans laisser un souvenir, comme vous êtes mortes sans laisser après vous un parfum!

Ainsi, j'aurai aimé une des plus pures créatures de la terre, j'aurai trouvé ce qu'un homme ne peut pas se flatter de trouver une fois dans la vie, l'être de mon goût, de mes rêves! (La suite au prochain numéro.)

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,
Le dimanche 29 janvier 1854, à midi,
En l'Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur,

UNE MAISON

Sise à Saumur, rue du Vieux-Pont, n^o 1^{er}, quartier des Ponts.

S'adresser à M. MÉCHINE, propriétaire de ladite maison, où il demeure, Ou audit M^e CHASLE, notaire. (15)

A LOUER

POUR PRENDRE POSSESSION DE SUITE,

UNE MAISON

Sise à Saumur, rue des Payens, n^o 13.
S'adresser, à M^e CHASLE, notaire à Saumur, place de la Bilange. (17)

A LOUER

Présentement,

Une MAISON, au Pont-Fouchard.
S'adresser à M^{me} MARGAIN. (692)

A LOUER

Présentement,

OU A DONNER A VIE,

UNE MAISON

Avec JARDIN,

Située sur les Récollets, faisant angle à la rue de l'Ermitage.

S'adresser à M^{me} SOULARD-DELOUCHE, rue du Prêche. (747)

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A VENDRE

Une très-jolie MAISON, nouvellement restaurée, sise à Saumur, levée d'Enceinte, jardin devant cette maison.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^e CHASLE, notaire à Saumur. (35)

AVIS.

Il y aura, à partir du premier février prochain, un Entrepôt de Bière de Montmorillon tenu par M. DELARUE, à Saumur. (18)

A LOUER

DE SUITE

Ou pour la Saint-Jean prochaine MAISON propre au commerce de gros ou de détail, située rue de la Comédie, occupée actuellement par M. G. LANGLOIS, à qui l'on pourra s'adresser. (34)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1854,

Rue du Marché-Noir,

PORTION DE MAISON

Avec MAGASIN.

S'adresser à M. GODET, imprimeur.

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

DÉCOUVERTE INCOMPARABLE PAR SA VERTU.

EAU TONIQUE PARACHUTE DES CHEVEUX

de CHALMIN, à Rouen.

Cette composition est infailible pour arrêter promptement la chute des cheveux; elle en empêche la décoloration, les nettoie parfaitement, détruit les matières grasses et pellicules blanchâtres; ses propriétés régénératrices favorisent la reproduction de nouveaux cheveux, les fait épaisir, les rend souples et brillants et empêche le blanchiment. GARANTIE. Prix du Flacon 3 fr.

FABRIQUE à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. Dépôt dans toutes les villes de France; à Saumur, chez M. Eugène Pissor, coiffeur-parfumeur.

NOUVEAU JOURNAL

DES

CONNAISSANCES UTILES

ENCYCLOPÉDIE MENSUELLE.

Agriculture. — Horticulture. — Arts et Métiers. — Découvertes. — Sciences. — Beaux-Arts. — Cultures industrielles. — Animaux domestiques. — Économie rurale et domestique. — Jurisprudence et Médecine usuelles. — Variétés littéraires. — Biographies. — Voyages, etc., etc. — Lectures de la famille.

ON S'ABONNE, aux Messageries, chez les Libraires, et préférablement en envoyant franco un mandat de poste, ou un mandat à vue timbré sur Paris, à l'ordre de M. l'administrateur du Nouveau Journal des Connaissances Utiles.

BUREAUX :

RUE DE PROVENCE, N^o 5

Un numéro le 10 de chaque mois à partir du 10 Mai

Chaque numéro se compose de 2 feuilles in-8^o à 2 colonnes, contenant la matière de 4 feuilles.

Un an, Départements, 7 fr. 50

ORNÉ DE GRAVURES

DANS LE TEXTE,

Publié avec le concours de plusieurs Savants et Hommes pratiques,

SOUS LA DIRECTION DE

M. JOSEPH GARNIER

Professeur à l'École impériale des Ponts-et-Chaussées.

Cabinet de Lecture

DE J. GODFROY, IMPRIMEUR-LIBRAIRE A SAUMUR

Grand' rue, près St-Pierre

5,000 VOL.

En romans de mœurs et du jour, histoires, mémoires, voyages, théâtres, etc.

De MM. de Lamartine, Chateaubriand, V. Hugo, Lamennais, Scribe, W. Scott, A. Dumas, Thiers, F. Soulié, E. Sue, J. Janin, Alp. Kar, Ch. de Bernard, J. Sandeau, G. Sand, Méry, Emile Souvestre, Touchard-Lafosse, H. de Balzac, J. Lacroix, d'Abrantès, C. Reybault, E. Berthet, P. Féval, de Foudras, etc., etc.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Par volume..... 5 et 10 c.

Les hautes nouveautés 15

Par mois..... 1 f. 50

Par trimestre..... 5 f. 50

Par semestre..... 6 »

Soit à la ville soit à la campagne

Il est délivré un Catalogue aux Abonnés.

On trouve en cette maison : Imprimerie, Librairie et Papeterie ;
Cartonnerie, Registres, Reliures et Réglures.